



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5



Commission scolaire
des Patriotes

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance virtuelle (TEAMS) du Conseil d'établissement du 3 juin 2020, à 17 h, Boucherville

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Sophie Deschamps, Présidente
Monsieur Jean-Guy Savaria, Représentant au Comité de parents
Madame Catherine Amélie Côté, membre parent
Madame Marie-France Riopel, membre parent
Madame Pascale Darveau, Enseignante substitut
Monsieur Luc Lapierre, Enseignant
Madame Marie-Hélène Poulin, Enseignante
Madame Mélanie Lussier, Éducatrice au service de garde
Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde
Madame Sylvie Landry, Directrice intérimaire

ABSENCES NOTIFIÉES :

Madame Suzanne Lataille, membre parent

1. Ouverture de l'assemblée :

Madame Deschamps, présidente constate le quorum et ouvre la séance à 17h 02.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par madame Marie-France Riopel d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

CÉ-2019-2020-38

3. Revue et approbation du procès-verbal du 12 mai 2020 et du 19 mai 2020 :

Il est proposé par madame Marie-France Riopel d'adopter l'ordre du jour du 12 mai tel que proposé. Catherine-Amélie Côté rapporte une correction à apporter au compte rendu du 19 mai quant à son absence qui n'était pas inscrite. Madame Landry apportera la correction au document.

CÉ-2019-2020-39

4. Suivi à la dernière rencontre : Aucun suivi

5. Parole au public : Aucun public

6. Points d'information :

6.1. Mode de vie :

Le Mode de vie est demeuré pareil à celui approuvé pour l'année scolaire 2019-2020. En 2020-2021, un comité de révision et de suivi sera formé afin de discuter du fonctionnement désiré par les enseignants et ce comité sera composé des mêmes personnes que le comité du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

6.2. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation :

Madame Landry propose que l'approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit reportée à la première rencontre de septembre. Soit celle qui suivra immédiatement l'assemblée



Commission scolaire
des Patriotes

www.csp.qc.ca

générale. Il y aura formation d'un comité de révision et d'évaluation par la direction et nous serons en mesure de présenter le document en septembre.

- 6.3. Règles de régie interne du service de garde :
Monsieur Savaria questionne les frais chargés pour les élèves sporadiques et demande s'il n'est pas possible de baisser les coûts pour cette portion de clientèle. Madame Landry propose de remettre à la prochaine rencontre l'adoption des règles, le temps de donner de plus amples détails quant au nombre d'élèves qui fréquentent et à la marge de profit que cela engendre.
- 6.4. Activité de la rentrée 2020-2021 :
Nous avons pensé faire venir le traiteur Boule, crème et dodo, mais actuellement aucun accord n'a été donné, car il nous faudrait donner un acompte et nous ne désirons pas le faire puisque le contexte du retour est encore trop incertain.
- 6.5. Activités parascolaires 2020-2021 :
Aucune consigne ne nous a été donnée pour ces activités. Historiquement, la ville en offrait, mais tout est sur la glace pour le moment.
-
- 6.6. Date de l'assemblée générale de parents 2020-2021 :
Madame Landry propose que cette séance se tienne le 15 septembre 2020 à 19h. Madame Riopel suggère que ce pourrait être toute autre date en lien avec les rencontres de parents (date choisie par l'équipe-école). Aussi, nous pensons que celle-ci devrait être tenue à la bibliothèque.
- 6.7. Parole aux membres du Conseil d'établissement :
Aucun membre ne désire s'exprimer.
- 6.8. Parole au représentant du Comité de parents :
Monsieur Savaria nous fait part en rafale de sujets traités lors de la dernière rencontre.
- 6.9. Parole à la représentante du service de garde :
Madame Lussier n'a rien à ajouter à ce qui a déjà été dit au point 6.3.
- 6.10. Parole à la direction :
Madame Landry fait état de l'engagement remarquable des enseignants et de la qualité de l'enseignement à distance qui est dispensé. La presque totalité des enfants se joint aux rencontres et des enseignants spécialistes et les professionnelles font des suivis individualisés avec des élèves ciblés. Ces élèves sont suivis pour les aider à faire leur plan de travail, pour valider leur compréhension de concepts, pour faire les suivis en francisation ou pour toute aide qui a été relevée. Madame Landry a exprimé sa grande satisfaction du travail fait à notre école en contexte d'enseignement à distance.
7. Correspondance : Aucune correspondance.
8. Levée de la séance : La séance est levée à 18h 09 sur proposition de madame Sophie Thériault.

CÉ-2019-2020-40


Présidente


Directrice intérimaire